



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation régionale pour l'Occitanie
Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 88 Bd de l'Embouchure 31200 Toulouse
Site : <https://2p2r.org/>
Contact : occitanie@af3v.org

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°77 28 Novembre 2025

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 anc. régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, JM Azaïs, G. Bastide, H. Benjamoille, Th. Bennegen, M. Bourgeat, J. Brenier, J. Brich, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, JL Calmettes, JP Chapou, A. Chaud, Y. Cottreau, G. Courade, JJ. Courrée, P. Delon, JF Dubremetz, F. Dufour, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, B. Herberichs, S. Higgs, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge, FX Martin-Lagrange, F. Mons, MC Moulet, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, J. Petit, M. Puig, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Roux-Briffaud, J. Savary, D. Schuck, D. Siffray, H. Simonet, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, Ass. Vélotonome, D. Wénisch)

Lettre n°77 : envoyée à : 365 personnes, inscrites avant le 28-11 -2025.

Voici le numéro 77 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les anciennes lettres

et **vous abonner à cette lettre électronique :**

<https://2p2r.org/dossiers/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

France

Pour que vive l'AF3V, adhérez à l'AF3V ou faites un don,

L'AF3V agit pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes en France depuis 26 ans. C'est une association indépendante qui agit avec un réseau de bénévoles. Elle n'a que deux salariées qui animent le secrétariat national. Ses finances sont fragiles et la maigre subvention du Ministère de l'Ecologie a été réduite. L'AF3V décrit les VVV sur son site internet ouvert à tous gratuitement. Elle décrit les actualités des VVV sur son site web et avec une lettre d'information 3V La Lettre. Si vous pensez que l'AF3V est utile, si vous utilisez son site internet, renforcez l'AF3V par une adhésion ou un don

C'est ici : <https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>

Ou direct Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/af3v/adhesions/adherez-a-l-af3v-2025>

France

Pour que vive le site de l'AF3V, envoyez vos avis après votre randonnée : devenez consom'acteurs

L'AF3V décrit les VVV sur son site internet ouvert à tous gratuitement. Les cyclistes sont très nombreux à lire les fiches descriptives AF3V et à utiliser ces informations pour préparer leur propre randonnée. Hélas, après la balade, ils oublient d'envoyer leur avis et photos sur les VVV parcourues : un point d'eau trouvé, un site remarquable, un camping sympa, une variante belle, un carrefour dangereux, un passage inadapté aux rollers, ... Ces informations - toutes mises en ligne sans censure - pourraient servir à d'autres cyclistes, et à l'AF3V pour demander des améliorations ...

ENVOYEZ VOS AVIS ET PHOTOS en utilisant les formulaires disponibles, **de consommateurs devenez consom'acteurs.**

France

Un site qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles pour les cyclistes.

Pour préparer balades et vacances à vélo : il existe un Site internet collaboratif qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles en France pour les cyclistes.

Chacun peut contribuer en ajoutant un point d'eau avec sa description et sa localisation (coordonnées GPS). Il est possible d'ajouter un témoignage sur un point d'eau ou des toilettes déjà recensées. 5699 points d'eau sont recensés fin 2023. L'information n'est pas encore exhaustive mais elle paraît fiable car fournie par des cyclistes. Le classement est par département, et on peut rechercher par ville ou commune, on obtient les points d'eau « à proximité ». L'accès étant totalement libre, ce site « collaboratif » mérite sans doute que vous le consultiez lors de vos randonnées et balades, et que vous participez à son développement en signalant les points d'eau existants.

Voir le site : <https://www.eau-cyclisme.com>

Inscription à la Lettre ici : <https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

France

Décret modifiant le code de la route pour les Voies Vertes paru (décret du 22 Avril 2022) : assouplissement de la définition

Le décret n°2022-635 du 22 avril 2022 « modifiant certaines dispositions du code de la route relatives aux voies vertes » a été signé et publié au Journal Officiel du 24 Avril 2022. Objet : « modification de la définition et de la réglementation d'usages de la voie verte visant à permettre à certains véhicules d'y circuler ou d'y stationner, ... ». Ce décret donne une nouvelle définition de la Voie Verte qui élargit les circulations pouvant être autorisées : Le 14ème alinéa de l'article R.110-2 du code de la route est ainsi rédigé « - voie verte : route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés, des cyclomobiles légers, des piétons et des cavaliers. Par dérogation, les véhicules motorisés mentionnés à l'article R.411-3-2 peuvent également être autorisés à y circuler dans les conditions prévues au même article ; ». Cette modification vient consolider, ou légaliser, de nombreuses décisions déjà prises par des collectivités pour créer des voies vertes en autorisant quelques accès pour des riverains, notamment agriculteurs. Elle permettra aussi de qualifier de voies vertes de nombreuses voies qui en ont déjà les caractéristiques et le fonctionnement, mais que leurs gestionnaires, soucieux de légalité, n'ont pas qualifiées ainsi. Cette modification permettra aussi de faciliter la création de nouvelles voies vertes sur des chemins ruraux, ou très petites routes, très peu circulés et avec très peu de riverains. Cette modification indique que la vitesse maximale autorisée pour les véhicules motorisés sur ces voies vertes « ouvertes aux véhicules des riverains » sera décidée, « dans la limite de 30km/h »

Lien pour lire-télécharger le décret :

https://www.af3v.org/wp-content/uploads/2022/04/joe_20220424_0096_0057.pdf

Voir site AF3V- Actualité du 01-05-2022

<https://www.af3v.org/decret-du-22-avril-2022-code-de-la-route-relatives-aux-voies-vertes/>

Voir article du 05-03-2022 Isabelle et le vélo

<https://www.isabelleetlevelo.fr/2022/05/05/du-nouveau-pas-nouveau-sur-les-voies-vertes/>

Plus d'information : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045641454>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Anc. Région Aquitaine

Lot-et-Garonne

Voie Verte Feugarolles-Moncrabeau sur EV3 et V82 vallée de la Baïse ouverte en juin 2025 (27km)

En Juillet 2023 Albret Communauté a signé une convention de transfert de gestion avec SNCF Réseau, concernant l'ancienne ligne de chemins de fer entre Feugarolles et Moncrabeau, soit 27km. Le projet de la Communauté était d'aménager une Voie Verte sur cette emprise, qui traversera six communes : Feugarolles, Vianne, Lavardac, Nérac, Le Fréchou et Moncrabeau. Entre Feugarolles, où elle sera connectée au Canal des 2 Mers à Vélo (V80), et Barbaste, elle sera commune à deux Véloroutes nationales : la Scandibérique (EV3) qui bifurquera à Barbaste en direction de Mézin, et la Véloroute Vallée de la Baïse (V82) qui continuera jusqu'à Moncrabeau. Cette Voie Verte se substituera à des Véloroutes déjà ouvertes en « voie partagée », c'est à dire sur des routes peu circulées - qui en 2025 existent encore comme des variantes-.

En Juin 2025, après deux ans de travaux, la Voie Verte de 27km a été ouverte. Elle est d'excellente qualité, avec un revêtement « en dur » bien roulant de 3m de large, des entrées avec barrières ou potelets faciles à franchir, un jalonnement clair, et des panneaux d'information décrivant les services de chaque commune.

Bancs, tables et aires d'arrêt sont encore rares sur la Voie Verte (cf. rien à Nérac), mais la halte de Lavardac est complète et magnifique avec la sculpture de « Lucien Péraire, espérantiste lavardacois ». Les paysages sont beaux avec des vues lointaines, et les ponts sur la Baïse offrent des vues belles. Il faut quitter la Voie Verte pour visiter les sites remarquables : la Bastide de Vianne, le pont roman et le Moulin des Tours de Barbaste, la cité de Nérac, son château Henri IV et son Parc de la Garenne, et Moncrabeau le village perché, avec son « circuit des menteurs », son agréable camping, et son café associatif Lou Veratous. Il reste à mieux sécuriser les traversées de plusieurs RD.

Deux bonnes nouvelles : =1- La jonction de la V82 avec la V80 Canal des 2 mers à vélo à Feugarolles (1km) sera créée en 2026 par le Département, ce qui permettra d'éviter la D642. Feugarolles deviendra le carrefour entre la V80 et la V82 et l'EV3. L'ancien parcours de la V82 pourra alors être transformé en une « variante ».

=2- Le Département du Gers prévoit de prolonger la Voie Verte vallée la Baïse jusqu'à Condom (+6km), il a entamé les négociations avec SNCF Réseau pour un transfert de gestion de l'emprise de la voie ferrée. Les travaux sont annoncés pour 2027, en attendant la Véloroute actuelle sur routes existe et est agréable. A Condom la future Voie Verte rejoindra, en continuité parfaite, la Voie Verte de l'Armagnac Condom-Eauze (31km avec coupure de 3km au tunnel de Pomiro).

L'AF3V demande que la Voie Verte franchisse la Garonne sur une grand viaduc ferroviaire de 900m pour rejoindre Port Sainte-Marie (gare) ce qui permettra à terme d'avoir une jonction avec la Véloroute La Vallée du Lot à vélo (V86) mieux sécurisée qu'aujourd'hui (pont de St-Léger).

Voir fiche du site AF3V : Voie Verte de la vallée de la Baïse (V82), en Lot-et-Garonne 27,2km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1291-voie-verte-de-la-vallee-de-la-baise-v82-en-lot-et-garonne/>

Voir fiche du site AF3V Voie Verte de l'Armagnac 24km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/299-voie-verte-de-l-armagnac/>

Voir article du 04-04-2025

<https://www.ladepeche.fr/2025/04/04/veritable-atout-du-territoire-de-lalbret-la-voie-verte-en-est-au-stade-des-finitions-12616126.php>

Voir article 22-07-2023

<https://www.petitbleu.fr/2023/07/22/une-premiere-etape-pour-la-voie-verte-feugarolles-moncrabeau-1135531.php>

Voir site de la Région

<https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/la-strategie-de-developpement-dalbret>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Aude

Carcassonne, la Voie Verte du canal (V80) enfin améliorée à l'entrée ouest entre l'Epanchoir de Foucaud et le pont SNCF

Depuis 2022 , dans le cadre d'un grand projet porté par l'Etat, les régions et les départements, au budget total de 1,8 millions €, le Département de l'Aude a réalisé une Voie Verte continue sur toute la traversée de l'Aude. En 2023 un premier tronçon de 25km a été ouvert entre Argens-Minervois et Argeliers. Depuis c'est la totalité du canal entre Homps et le seuil de Narouze où une voie verte sommaire a été réalisée: nivellation, sable stabilisé bien tassé, sécurisation des traversées... Il manquait la traversée de Carcassonne car Mairie et Agglomération refusaient de participer aux travaux. L'Etat et les autres collectivités ont donc investi ensemble pour réaliser un tronçon de 2km inauguré en Novembre 2015 sur l'entrée Ouest. Réalisé en stabilisé au sable fin bien roulant, de 2m de large, il relie l'Epanchoir de Foucaud au pont SNCF, début de l'AV. P. Sémard. La continuité est ainsi assurée jusqu'à la gare de Carcassonne.

Voir Article du 27-11-2025

<https://www.ladepeche.fr/2025/11/17/derniers-travaux-sur-cet-itineraire-entre-latlantique-et-la-mediterranee-13055966.php>

Voir Fiche site AF3V : Le canal des 2 mers à vélo (V80), de Montferrand à Carcassonne 53,7km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1250-le-canal-des-2-mers-a-velo-v80-de-montferrand-a-carcassonne/>

Voir Fiche site AF3V Le canal des 2 mers à vélo (V80), de Carcassonne à Homps 44,3km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/26-le-canal-des-2-mers-a-velo-v80-de-carcassonne-a-homps/>

Gard

Nouvelle Voie Verte Nîmes-Caveirac (4km) de liaison avec la VV de la Vaunage

Le Département du Gard et Nîmes Métropole lancent en Septembre 2025 la création d'une Voie Verte de liaison de 4km environ entre Nîmes, giratoire de la RD40, et Caveirac, rond-point des Terres Rouges. Cela permettra de rejoindre depuis Nîmes le début de la Voie Verte de la Vaunage Caveirac-Calvisson-Sommières-Fontanès (27km). Le parcours totalisera 30km en juin 2026, date de fin des travaux. C'est le Département du Gard qui organise et réalise les travaux.

Le parcours empruntera l'emprise de l'ancienne voie ferrée, il sera donc agréable et à pente faible, et totalement sécurisé. Coût total des travaux : 2,02 M€TTC.

Voir Article du 23-09-2025

<https://www.lereveildumidi.fr/%C3%A9conomie/transport/une-voie-verte-entre-n%C3%A9mes-et-caveirac-pour-relier-n%C3%A9mes-%C3%A0-la-vaunage-d%C3%A9but-2026>

Voir Fiche du site AF3V : V66- La Rétrolittorale de Sommières à Nîmes/Voie Verte de la Vaunage 31,7km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/138-la-retro-littorale-de-sommieres-a-nimes-voie-verte-de-la-vaunage/>

Lozère

L'Agence Lozérienne de la Mobilité devient délégation de l'AF3V

Dans les années 2000 l'AF3V était présente en Lozère avec l'association « Voie Verte en Gévaudan » qui agissait pour une Voie Verte entre Marvejols, Chirac et le Monastier, connectée à la vallée du Lot. Si le projet existe toujours, et avance ! l'association a cessé ses activités. En décembre 2025 c'est l'ALM Agence Lozérienne de la Mobilité, adhérente à la FUB et à l'AF3V, qui a décidé de devenir Délégation départementale de l'AF3V pour la Lozère. Cette grande association a d'importantes activités de service aux collectivités locales et leur propose des conseils et des

financements venant de programmes nationaux et européens. Elle anime aussi des actions de covoiturage, d'aide à la mobilité pour les séniors, ... L'ALM agira maintenant pour les grandes Véloroutes nationales en Lozère (V86 valle du Lot, V70 La Régordane nord sud Langogne-Villefort) , et aussi pour les projets de Véloroutes départementales comme la Voie Verte Cévenole en cours de réalisation, ou des Véloroutes en projet sur le nord de la Lozère. L'ALM diffusera les informations de l'AF3V sur les VVV au grand public, dans le cadre de ses activités de promotion des mobilités actives auprès des habitants. L'ALM bénéficiera de l'expertise du réseau AF3V à travers la Lettre d'information nationale, les séminaires et visio-conférences spécialisées, le Forum réservé aux adhérents, les échanges entre militants régionaux, ... L'ALM pourra aussi faire connaître ses activités et les projets et réalisations de VVV lozériennes au niveau régional et national via le site web national et la carte des VVV, et via les outils de communication de l'AF3V. Le Département de la Lozère est en train d'élaborer son Schéma directeur cyclable et l'ALM sera son interlocuteur comme représentante des usagers.

Voir site de l'ALM : <https://www.mobilite-lozere.fr/lagence-alm/>

Voir article du 26-01-2023

https://www.lalozerenouvelle.com/transport-quels-moyens-en-lozere/?cli_action=1735144366.907

Anc. Région Limousin

Aucune information

Anc. Région Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

Véloroute Voie Verte de la Louge Ox-Lavernose (6,2km)

En 2024 Le Muretain agglo a créé un bel itinéraire cyclable Sécurisé de 6,2km le long de la Louge, affluent de la Garonne, entre Ox (hameau de Muret à 5km du centre de Muret), St Hilaire, et Lavernosse-Lacasse. Il se prolonge jusqu'à la gare du Fauga près de la Garonne. Cet itinéraire court est inachevé car la liaison Ox-Muret manque (4km). C'est un agréable parcours pour les déplacements utilitaires et de loisirs. La sécurisation est hétérogène avec trois courtes Voies Vertes de bonne qualité sur 3,8km, et 2,4km en voie partagée sécurisée par un aménagement en zone 30km/h et en Vélorue. La partie en Vélorue fonctionne car elle se trouve sur des rues à très faible circulation automobile, dans des quartiers résidentiels à habitat individuel.

Voir fiche site AF3V

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1298-veloroute-voie-verte-de-la-louge/>

Haute-Garonne

Revel ouvre la Voie Verte de l'ancienne voie ferrée (2,3km)

Revel est une étape sur la Véloroute La Vélocitane (V84) qui relie le Seuil de Naurouze (canal du Midi) à Béziers en passant par Castres, la Voie Verte « Passa Païs » et Bédarieux.

Après de longues négociations la SNCF a accepté de signer une convention de gestion par laquelle elle cède à la ville de Revel les droits de gestion de l'emprise de la voie ferrée pour une durée de 30 ans. Cela a permis à la ville de Revel de créer en 2024 une voie verte urbaine de 2,2km sur l'emprise de la voie ferrée Castelnau-d'Armagnac-Revel-Castres, en plein centre-ville de Revel.

Cette voie est de bonne qualité : revêtement en dur bien roullant, barrières faciles à franchir, signalétique et nombreux panneaux d'information, plantations,Elle commence au nord à l'ancienne maison de garde barrières, devenue la Maison des Randonneurs, passe à l'ancienne gare devenue Espace-Jeunes et se termine à la Zone d'Activités « La Pomme ». L'AF3V demande un prolongement de 1,2km pour atteindre le quartier Saint-Pierre.

Voir fiche site AF3V

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1300-voie-verte-de-la-voie-ferree-a-revel/>

Haute-Garonne

Véloroute de la Garonne « Trans Garona », en 2025 il manque 40km pour rejoindre Toulouse

Le projet de Véloroute suivant la vallée de la Garonne est porté par le Département de la Haute-Garonne depuis 21 ans, avec des investissements continus sur un itinéraire en majorité en « voie partagée » qui suit la vallée de ce fleuve. L'objectif est de relier Toulouse à St-Béat et Fos (frontière espagnole), en passant par St Gaudens et St-Bertrand de Comminges, soit 173km. L'itinéraire est appelé « Parcours cyclable de la Garonne » et les panneaux de jalonnement portent encore ce nom sur 110km, même si la Véloroute est aujourd'hui rebaptisée « Trans Garona ». Les premiers tronçons réalisés vont de Marquefave (près de Carbonne), à Chaum, sur 110km, en passant par Cazères, St-Martory, Boussens, Roquefort-sur-Garonne, St-Gaudens, St-Bertrand. Le dernier tronçon ouvert en 2021, va de Chaum à Fos sur 21km.

En 2025 il manque 40km pour rejoindre Toulouse, entre Marquefave, Le Fauga, Muret et Portet-sur-Garonne. Pas un km nouveau n'a été réalisé depuis 2021, malgré les demandes répétées des associations AF3V.

En Août 2025, le Département a annoncé qu'il allait réaliser en 2025 un tronçon de 2,4km entre Marquefave et le nord de Noé (470 000€ pris en charge à 100% par le Département), et en 2026 un tronçon de 3,6km entre le nord de Noé et Le Fauga (il s'appuiera sur 4 tronçons de Voie Verte qui existent déjà dans ce secteur à Capens et Noé). Fin 2026 il manquera encore la jonction de St-Gaudens (3km), et près de 25 kms entre Le Fauga et Portet-sur-Garonne, en majorité sur la Communauté d'agglomération du Muretain, qui a intégré la Véloroute dans ses projets. Ce grand axe du Schéma régional des VVV avance, mais très lentement entre Marquefave et Portet-sur-Garonne où il pourra jouer un rôle important dans les déplacements du quotidien. L'association 2P2R, délégation AF3V, demande une réalisation rapide des kms manquants, et l'amélioration des kms déjà créés.

Voir article 25-08-2025

https://actu.fr/occitanie/marquefave_31320/cette-piste-cyclable-sera-une-belle-porte-d-entree-des-pyrenees-depuis-toulouse-un-nouveau-troncon-realise_63075683.html

Voir site AF3V-Sud (Les projets du département- année 2019) :

<http://www.vvv-sud.org/projetshautegaronne.html>

Voir fiche site AF3V : Voie Verte de Toulouse à Portet par les bords de la Garonne (V83) 7km

<http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=452>

Voir fiche site AF3V : Trans-Garona, de Fos à Saint-Bertrand-de-Comminges 34km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/108-trans-garona-de-fos-a-saint-bertrand-de-comminges/>

Voir fiche site AF3V : Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) et Trans-Garona (V83), de St-Bertrand de Comminges à Saint-Gaudens 26km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1301-veloroute-du-piemont-pyreneen-v81-et-trans-garona-v83-de-st-bertrand-de-comminges-a-saint-gaudens/>

Voir fiche site AF3V : Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) et Trans-Garona (V83), de Saint-Gaudens à Roquefort-sur-Garonne

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/106-veloroute-du-piemont-pyreneen-v81-et-trans-garona-v83-de-saint-gaudens-a-roquefort-sur-garonne/>

Voir fiche site AF3V : Véloroute de la Garonne (V83), de Saint-Gaudens à Marquefave 63,7km

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/106-veloroute-de-la-garonne-v83-de-saint-gaudens-a-marquefave/>

Voir article du 13-09-2025

<https://presseagence.fr/toulouse-itineraire-transgarona-une-voie-cyclable-supplementaire/>

Haute-Garonne

Toulouse, pétition pour une Voie Verte de la Garonne Toulouse-Blagnac : soutenez cette action !

Un axe cyclable est en cours d'aménagement à Toulouse au bord de la Garonne et traversera l'agglomération en continuité. Il existe déjà au sud, côté amont, où il relie l'Oncopole au pont St-Michel et à la Prairie des Filtres jusqu'au Pont-Neuf au cœur du centre-ville. Pour l'essentiel ce parcours amont est constitué d'une double voie verte : une VV en haut de la digue de protection contre les crues, et une VV au pied de la digue, au bord de l'eau, avec les rampes reliant les deux parcours. Cela étale la fréquentation et réduit les conflits d'usage.

Le cœur de ville est traversé sur une VV unique en haut des quais, afin de réserver les berges aux piétons. Et au nord, côté aval, entre le Pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac, il n'existe qu'une Voie Verte étroite (3m) en haut de la digue où doivent passer les très nombreux cyclistes allant rejoindre leurs emplois à Blagnac, et les piétons du quartier des Amidonniers et des Sept-Deniers.

Aussi 2Pieds2Roues, délégation de l'AF3V, le Comité de Quartier des Sept-Deniers et l'Asso Brienne Bazacle Amidonniers lancent une pétition qui demande la création d'une deuxième voie verte en bord de Garonne, reliée par des rampes à celle du haut de digue, pour répartir les flux, réduire les conflits d'usage, et permettre aux habitants des quartiers d'aller à pied et à vélo découvrir les bords de la Garonne, au bord de l'eau.

SIGNEZ LA PETITION adressée aux candidats aux élections municipales.

Voir article du 17-11-2025

https://lopinion.com/articles/politique/31159_toulouse-associations-voie-verte-garonne

Voir article du 21-11-2025

<https://www.ladepeche.fr/2025/11/21/ce-serait-la-piste-cyclable-la-plus-chere-de-toulouse-pourquoi-ce-projet-reclame-par-des-associations-ne-fait-pas-lunanimite-13057177.php>

Voir site 2P2R Délégation AF3V

<https://2p2r.org/dossiers/amenagements/quartiers-de-toulouse/article/petition-pour-une-voie-verte-en-bord-de-garonne-aux-amidonniers-sept-deniers>

Pour signer la pétition

https://www.change.org/p/pour-une-voie-verte-en-bord-de-garonne-aux-amidonniers-sept-deniers?recruited_by_id=8d239a20-e10b-11e7-bf4d-fd7f9041a148&recruiter=842944908&utm_source=share_petition&utm_medium=qr_code&utm_campaign=starter_dashboard

ou

<https://2p2r.org/dossiers/amenagements/quartiers-de-toulouse/article/petition-pour-une-voie-verte-en-bord-de-garonne-aux-amidonniers-sept-deniers>

Lot

Une Voie Verte « expérimentale » de Castelfranc à Les Junies (4,6km), dans le cadre de VéLot, projet de VV soutenu par l'AF3V

Le Département du Lot a lancé en 2024 un nouveau projet appelé « VéLot » d'itinéraires cyclables destinés aux déplacements utilitaires (domicile-travail, domicile-école, accès aux centres commerciaux et aux zones d'activités, aux gares, aux hôpitaux...). Vélot est aussi destiné à créer des liaisons vers les axes existants. Un de ces axes VéLot doit relier la vallée du Lot, au niveau de Castelfranc, à Gourdon et à la Véloroute de la vallée du Céou (Dordogne), en passant par Cazals. En 2025 le Département a aménagé un premier tronçon de cet axe vallée du Lot-Gourdon. Il s'agit d'une quasi Voie Verte, qui est créée à titre expérimental sur 4,6km entre Les Junies (carrefour D151-D660) et Castelfranc (carrefour D811-D37). Sur cet axe nord-sud qui longe la rivière La Masse les véhicules sont envoyés sur la D45 en rive droite de la Masse, et ils sont interdits sur la D7 et la D151 en rive gauche. Des panneaux « Voie Verte interdite aux véhicules à moteur, sauf riverains et ayant droit » suffisent à limiter beaucoup le trafic sur la quasi Voie Verte ainsi créée. Des pictogrammes vélo au sol tous les 150m rappellent la présence des cyclistes. La vitesse est limitée à 30km/h.

Cet aménagement est possible vu le nouveau décret définissant la Voie Verte qui autorise le passage de véhicules motorisés (décret n°2022-635 du 22 avril 2022).

En novembre des habitants des alentours, qui empruntaient cet axe en rive gauche, protestent contre ce projet qui leur demande d'allonger leur parcours de 1 à 2km en suivant la rive droite, mais piétons, cyclistes et riverains apprécient la baisse de trafic automobile.

L'AF3V qui attend les conclusions de la période expérimentale, soutient ce projet et demande l'officialisation définitive de cette très belle quasi-Voie Verte, ainsi que la sécurisation de sa jonction avec la V86 au pont de Castelfranc.

Côté Les Junies on peut rejoindre le village des Arques situé à 10km au nord, soit par la D45 qui suit la vallée, soit par des routes moins circulées mais escarpées.

Aux Arques il faut visiter le Musée du sculpteur Ossip Zadkine et l'espace naturel sensible (ENS) de la vallée de la Masse, deux éléments remarquables.

Voir article du 29-04-2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/04/29/avec-velot-le-departement-veut-creer-un-reseau-ditineraires-cyclables-pour-les-lotois-sur-leurs-trajets-du-quotidien-11920557.php>

Voir article du 23-11-2025

<https://www.ladepeche.fr/2025/11/23/personne-na-compris-que-ca-passeraient-a-30-kmh-quand-la-voie-verte-fait-grincer-des-dents-13066325.php>

Voir site AF3V- Actualité du 01-05-2022 (décret Voie Verte)

<https://www.af3v.org/décret-du-22-avril-2022-code-de-la-route-relatives-aux-voies-vertes/>

Lien pour lire-télécharger le décret Voie Verte :

https://www.af3v.org/wp-content/uploads/2022/04/joe_20220424_0096_0057.pdf

Voir fiche site AF3V

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1302-voie-verte-castelfranc-les-junies/>

Voir Musée Zadkine : <https://musees.lot.fr/mus-e-zadkine-1>

Tarn

La « Véloccitanie (V84) en cours d'amélioration dans Castres, la liaison Castres-Mazamet avance

La Véloroute La Véloccitanie (V84) est une Véloroute du Schéma national des Véloroutes qui relie le seuil de Naurouze (sur le Canal des 2 Mers à vélo V80) à Béziers, sur cette même V80, en passant par Revel, Castres, Mazamet, St-Pons-de-Thomières, Bédarieux et Faugères. Depuis 2024 elle est ouverte et jalonnée en totalité sur 230km. Elle emprunte sur 75km la Voie Verte « Passa Païs » créée sur une ancienne voie ferrée entre Mazamet et Bédarieux. Le dernier tronçon aménagé est celui entre Castres et Mazamet, sur 24km. D'importants travaux réalisés depuis 5 ans sécurisent la sortie de Castres depuis la gare, avec un parcours en quasi-totalité en voie verte, soit ancienne, soit de bonne qualité notamment vers l'extérieur entre le collège Thomas Pesquet et l'hôpital CHU de l'Autan.

Depuis 2024 c'est l'Av. F. Mitterrand qui est en travaux pour y créer une voie verte de qualité de plus d'un km au sein du quartier de Lameilhé. En Novembre 2025 un tronçon de 0,867km est en cours de rénovation car la voie y était défoncée par les racines et non entretenue depuis des années. Il va du Parc de Lameilhé au rond-point de Milhau (collège Th. Pesquet). Fin des travaux Juin 2026.

Bravo, cette Voie Verte améliore la V84 pour les cyclo-baladeurs et cyclo-randonneurs, et améliore le réseau cyclable urbain pour les déplacements des habitants de Castres et de l'agglomération. Castres est un carrefour de Véloroutes avec la Véloccitanie (V84), la Voie Verte Le Chemin des Droits de l'Homme Albi-Castres (43km), la Véloroute de la vallée de l'Agout Castres-St-Sulpice-la-Pointe (65km).

Voir Fiche site AF3V La Véloccitanie (V84), de Castres à Mazamet

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1261-la-veloccitanie-v84-de-castres-a-mazamet/>

Voir Fiche site AF3V La Véloccitanie (V84), de Castres à Revel

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/74-la-veloccitanie-v84-de-castres-a-revel/>

Voir Fiche site AF3V Le Chemin des Droits de l'Homme

https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/12-search_tag/

Voir Fiche site AF3V Véloroute de la vallée de l'Agout

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/355-veloroute-de-la-vallee-de-l-agout-castres-lavaur/>

Tarn

Dénat : nouvelle Voie Verte de liaison avec la D612 et la VV des Droits de l'Homme (1,9km)

En Juin 2025 la Communauté d'agglomération de l'Albigeois C2A a inauguré une voie verte inscrite à son Schéma directeur cyclable. Cette Voie Verte de 1,9km, de largeur 3m, en enrobé, relie le centre bourg de Dénat à la D612, au lieu-dit Calvignac. Elle permet la jonction avec la Voie Verte des Droits de l'Homme Castres-Albi, et donc favorise les balades loisir à pied ou à vélo, ainsi que les déplacements utilitaires des cyclistes vers Albi. Elle assure aussi une liaison avec la ligne de cars LIO 703, à forte fréquence, qui possède un arrêt à cet endroit, ce qui permet de déposer son vélo à ce carrefour et d'emprunter le car pour Albi (10km), ou pour Castres (30km). Pour favoriser cette intermodalité vélo+car une consigne à vélo a été installée.

La Voie Verte permettra aussi aux cyclo-randonneurs parcourant la Voie Verte des Droits de l'Homme d'aller visiter le beau village de Dénat, sur son piton rocheux.

Le coût du projet 930000€ est pris en charge par l'État (50%), le Département et la C2A.

Voir Article du 16-10-2025

<https://www.grand-albigeois.fr/actualite/la-nouvelle-voie-verte-de-denat-est-ouverte/>

Voir fiche du site AF3V Le Chemin des droits de l'Homme 43km

https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/12-search_tag/

Voir Mairie de Dénat-article 15-12-2024

<https://www.mairie-denat.fr/fr/nw/1644736/2423358/amenagement-dune-voie-douce>

Voir Mairie de Dénat-article 17-06-2025

<https://mairie-denat.fr/fr/nw/1644736/2595881/inauguration-de-la-voie-verte>

Voir article du 18-05-2025

https://actu.fr/occitanie/denat_81079/tarn-une-nouvelle-voie-verte-aux-portes-d-albi-en-attendant-une-jonction-capitale_62787497.html

Autres actualités sur le vélo et les VVV

3V La Lettre

La lettre d'information de l'AF3V, inscription en page d'accueil (en bas de page)

<https://www.af3v.org/>

Voir les anciennes 3V La Lettre : <https://www.af3v.org/association/nos-publications/#section1>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans toute la France, avec un excellent suivi des actualités nationales, et un bon Agenda. Pour s'informer et réfléchir. Ici :

<https://www.isabelleetvelo.fr/>

Echo3V-Actualités

Le site de Bruno Devillard, adhérent AF3V, recense les projets et ouvertures de Véloroutes et Voies Vertes en France à partir d'une revue de presse. A consulter, **liste des projets par Département**, ici : <http://randovelo.touteslatitudes.fr/echo3v-actualites/>

Blog Jeanne et le Vélo

Blog d'un cycliste d'Orléans, avec des informations sur le vélo (214 « billets ») surtout à Orléans, dans le val de Loire et dans l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas) ici : <https://jeanneavelo.fr/>
Rubrique :Ailleurs en France : <https://jeanneavelo.fr/category/ailleurs-en-france/>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com>

: <http://www.viasverdes.com/boletin/principal.asp>

Vous abonner à cette lettre électronique :

<https://2p2r.org/dossiers/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active,
rejoignez -les

(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <https://www.2p2r.org/l-asso-10/adherez/>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici :
<https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>



NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.

